

Rapport de la présidence d'élection 2013

Faite par

Martin Léger

Présenté au

**Conseil d'administration de la Fédération des Étudiants et étudiantes du centre
universitaire de Moncton**

Le 15 Mars 2013

Introduction :

Ce rapport contient l'information nécessaire sur le fonctionnement et l'état de la campagne électorale 2013. Ces élections sont pour concevoir le Comité exécutif de la Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) 2013-2014. Ce rapport contient aussi un sommaire des résultats de la campagne électorale. De plus, j'exprimerai quelques recommandations dans le but d'améliorer le processus d'élection¹.

Avant de commencer, j'aimerais de remercier les candidats qui se sont présentés aux postes; Kevin Arseneau, Simon Ouellette, Samuel LeBlanc, Emili Haché et Annie Godin. Il avait seulement un poste contester, alors les candidats ont très bien travaillé ensemble pour s'entre aider. Je remercie également les membres de l'équipe de la FÉÉCUM qui m'ont tous aidé de leurs propres façons durant les élections. De plus, un merci aux Médias acadiens universitaires inc. qui étaient très occupés durant la période pré-élections, mais ils quand même donner un bon service. De plus, je veux remercié Michel Albert pour m'avoir guidé durant les élections et de répondre toutes mes questions.

Remarque :

En général, la campagne électorale et les élections se sont très bien déroulées. Toutes les activités électorales se sont déroulées sans problèmes. Le seul hic est le changement d'un certain événement électoral en raison de la fermeture du campus dû à une tempête de neige. La date a été remise plus tard dans la semaine, mais l'événement n'a eu aucun succès. De plus, il y a seulement eu une plainte officielle dont j'expliquerai plus tard dans mon rapport.

¹ En conformité à l'article 42 de la Loi électorale

Comme il semble être la tendance dans les dernières années, la difficulté principale des élections est d'atteindre le quorum. Cette année n'est pas différente, car il n'avait qu'un poste contesté. Cependant, une campagne sans trop de compétition crée un effort collectif entre les candidats pour la réussite des élections. Ainsi, le processus s'est très bien déroulé et il n'a pas eu de problème majeur durant la campagne électorale.

Calendrier électoral :

Voici le calendrier électoral qui a été suivi pour les élections 2013, conforme à la loi électorale des élections FÉÉCUM.

19 Février - Discours et présentations des candidats à l'Édifice des Arts²

20 Février - Discours et présentation des candidats au Pavillon Jean-Cadieux

21 Février - Débat électoral au Coude.

22 Février - Discours et présentations des candidats au Pavillon Rémi-Rossignole

23 Février - Remise du discours et présentations des candidats à l'Édifice des Arts³

23 Février – Entrevue de radio à CKUM

26 Février – Dévoilement des résultats électoraux

Résultats électoraux :

Voici les résultats électoraux. Le quorum fut atteint; 1208 étudiants ont voté, cela représente 31.6% de la population étudiante.

²Annulé en raison d'une tempête de neige

³Semi-annulé en raison du manque d'une foule

Poste	Candidat(e)	Oui	Non	Abstention
Présidence	Kevin Arseneau	998	98	69
VP Académique	Samuel Leblanc	994	69	86
VP Exécutive	Simon Ouellette	942	122	87
VP Interne	Emilie Haché	612	n/a	91
	Annie Godin	489	n/a	91

Processus électoral :

Comme mentionné précédemment, le processus des élections s'est très bien déroulé. Par contre, il y a eu quelques éléments qui doivent être soulignés. Ces éléments sont plutôt dans le but d'aider les futurs candidats.

Le premier élément que je veux souligner est la plateforme électronique, surtout dans le cas des médias sociaux. C'est un outil essentiel qui a été utilisé par tous les candidats. Il n'a pas eu de problèmes et toute publicité faite en ligne était faite de bonne volonté. Cependant, s'il y a des complications dans les futures élections, elles seront difficiles de gérer parce que l'utilisation de l'internet pour des fins de publicité pendant la campagne électorale n'est pas incluse dans la loi. La loi électorale se limite au Campus de l'Université de Moncton qui fait en sorte que les restrictions de l'internet sont ambiguës. De plus, faire une campagne électronique est très bien point de vue de la politique verte de la FÉÉCUM. Aussi, je me suis fait mentionner à plusieurs reprises qu'il y avait un excès d'affichage et de petites cartes durant la campagne. Il serait donc peut-être un élément à redéfinir ou même tout simplement suggérer aux candidats d'être plus modeste dans leur quantité d'affichage pour mieux mettre en application la politique verte.

Le débat électoral est toujours un événement important durant les élections. Cette année en raison du faible taux de candidats, il n'a pas eu de véritable débat avec l'exception au poste du VP Interne. Quand même, les débats se sont bien déroulés. Tous les candidats ont respecté le temps permis et la foule voulait s'impliquer dans la période de question. L'an passé la foule devait soumettre des questions écrites aux candidats à l'avance . Cette année nous avons enlevé cette contrainte et c'était un avantage pour les candidats et la foule. Un rappel, nous avons enregistré les débats pour ensuite les mettre à la disposition des médias sociaux. Il y a plusieurs personnes qui semblent avoir apprécié cette accessibilité aux discours.

En ce qui concerne les discours dans les facultés, c'était une réussite. Certaines facultés sont difficiles à réunir la population étudiante, mais il faut tout simplement encourager la foule de se déplacer à l'endroit de discours. Avec un public divers dans chaque faculté les discours seront bien plus intéressants et efficaces. La seule complication pour les discours était la tempête de neige qui a fait en sorte que le premier discours devait être annulé. Certains candidats ont mentionné l'idée de faire un discours durant la période de vote. Cela pourrait être une sorte de publicité durant cette période. Cependant, cela voudrait dire que les efforts seraient centralisés dans un endroit spécifique dans un moment où l'effort devrait être divisé au total du campus.

Promotion du vote électoral;

La promotion du vote a suivi les procès normaux de chaque année: les courriels, les médias sociaux, l'affichage et les petites pages afin d'informer les étudiants et étudiantes du processus de voté. La méthode principale que j'ai décidé d'adopter est la méthode de bouche-oreille. Les candidats parlaient toujours comment ils veulent aller parler directement aux étudiants. Alors, j'ai décidé de prendre cette idée et de la mettre en pratique. Avec l'aide des petites pages

d'explication du processus du vote, je me suis arrêté devant le plus d'étudiants possible durant la période de vote pour encourager le vote ou simplement leur guidé vers le vote. De plus, moi et d'autres candidats on ciblé certains cours avec un haut taux d'étudiants pour parler brièvement des élections.

Je crois que cette méthode a été très efficace et le taux de vote de cette année le démontre. L'affichage et les messages sont toujours efficaces, mais aller parler directement aux étudiants est une méthode bien plus directe. C'est une tâche peut-être difficile, mais qui vaut l'effort.

Plainte officielle:

J'ai eu deux plaintes durant la campagne électorale.

La première est que certains étudiants recevaient des messages texto. Il n'a pas de loi électorale à ce sujet et c'est à débattre si c'est légal. Le problème avec les textos est qu'ils coutent un certain montant d'argent pour les recevoir. Même si c'est un montant minime, c'est quand même un type de promotion qui peut potentiellement couter de l'argent à certains étudiants. Tout comme l'internet, c'est difficile à gérer, mais je suggère de ne pas encourager le textos promotionnel.

La deuxième plainte que j'ai reçue est à propos d'une infraction que j'ai donnée à Emili Haché. Durant la campagne électorale, Pierre Losier et d'autres sont venus m'informer qu'il avait des petites cartes sur les tables du Coude. D'après la loi 22 de la loi électorale, aucun affichage n'est permis dans les locaux géré par la FÉÉCUM. Le Coude est un endroit géré par la FÉÉCUM, alors j'ai donné une infraction.

Emili Haché et son gérant de campagne n'étaient pas en accord avec mon choix, alors ils ont soumis une plainte. La plainte a été remise au Conseil Administratif. Après une discussion du sujet, le C.A. a décidé de ne pas renverser l'infraction.

Le défi de cette situation était de définir c'est quoi les limites de la loi électorale. La candidate et son gérant de campagne proposent qu'ils n'aient pas brisé la loi, car ce n'est pas eux qui ont placé ces petites cartes dans le Coude. Effectivement, ce n'était pas eux et la loi spécifie "Le candidat ou la candidate". C'était une amie d'Emili Haché qui a placé les petits cartons, malgré ses bonnes intentions elle a brisé une des lois électorales. Les candidats, candidates et les gérants campagne sont responsables de toute leur campagne électorale et devront informer tous les membres connexes à l'effort électoral.

Recommandations;

En ce qui concerne mes recommandations je vais rester très bref dans ce document. La loi électorale n'a pas été changée depuis quelques années, malgré les recommandations des années précédentes. D'après le document de la loi électorale, la dernière modification semble à avoir été faite en 2012. Cependant, il ne semble pas avoir les changements suggérés par les présidents d'élections du passé. Alors, mes recommandations sont de revoir les rapports du passé, évaluer les recommandations nécessaires et d'effectuer ces changements. Un autre conseil est de modifier le numérotage des lois, certains numéros n'existent pas ou se répètent; ceci pourrait porter confusion.

Conclusion;

J'ai essayé d'être le plus impartial possible durant les élections. J'espère que le C.A. et la FÉÉCUM trouvent ce rapport utile. Je veux surtout me pencher sur le fait que la loi a besoin d'une révision, même si seulement pour réviser le numérotage.